



Le + syndical

La Lettre de la SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Site web : www.fieci-cgc.org/cgcfi / mail : cgcfi@free.fr
bureau syndical : 6 bd du Général Leclerc 92115 CLICHY

Numéro 147 – 14 Novembre 2011

Arès...Thalès...quel pataquès* !

* pataquès :

situation
embrouillée

(cf dictionnaire
« Le Petit
ROBERT », édition
2002)

(1) branche AS =
branche

« Applications
Services » env 3400
salariés (pour
mémoire les autres
branches sont ES
« Enterprise Services »,
IS « Infrastructure
Services », CS
« Consulting » et
Software)

(2) : RSE

Responsabilité
Sociale des
Entreprises :

la loi Grenelle 2 du 12
juillet 2010 impose aux
entreprises cotées en
bourse, de rendre
compte des **impacts
notamment sociaux de
leurs activités**. La RSE
est un des 7 chantiers
capitaux lancés par Gfi,
chacun étant placé
sous la houlette d'un
membre du Codir.

(3) censeurs : au

nombre de 2 à Gfi, ils
détiennent leur mandat
de l'AG des actionnaires
et participent aux
Conseils
d'Administration tout
comme les
Administrateurs, mais
n'y disposent pas de
droit de vote

Printemps 2011 : le tribunal attribue à Gfi qui s'était porté acquéreur parmi d'autres repreneurs également sur les rangs, **les activités restantes d'Arès en liquidation judiciaire: environ 30M€ de CA annuels et 400 salariés**. Pour ces derniers, c'était la fin d'un cauchemar qui durait depuis des mois, conséquence de la gestion catastrophique de l'ex PDG d'Arès, Michel BERJAMIN...désormais installé dans le fauteuil de directeur de la branche AS (1) et par ailleurs (sic) désigné « sponsor RSE » (2) par la Direction Générale de Gfi .

Cette opération scelle le retour de la croissance externe « promise au marché »: Gfi, détenu majoritairement par le fonds d'investissement APAX et le hedge fund BOUSSARD&GAUVAUDAN, doit se soumettre à sa loi, que l'actualité notamment européenne ne cesse de nous rappeler !

Automne 2011 : le 26 octobre, la direction informe le CCE de l'UES qu'elle a « engagé des négociations exclusives avec Thalès sur un projet d'acquisition de l'activité d'informatique de gestion Business Solutions de Thalès Services (BUS)» : environ 75M€ de CA annuels et 600 salariés. Curieusement, aucun autre challenger comparable n'est sur les rangs...pourtant les perspectives semblent « mirobolantes » si l'on en croit les déclarations de V ROUAIX : parmi d'autres, un chiffre d'affaires annuel d'environ 35M€ garanti pour plusieurs années avec le groupe Thalès et une multiplication immédiate de la marge globale des activités par 2,5 !

Si Gfi et Arès ne se connaissaient pas, Gfi et Thalès se connaissent déjà fort bien : en 2002 Gfi (PDG : J TORDJMAN) et Thalès IS (PDG : J-P LEPEYTRE) s'étaient lancés dans une aventure commune sous forme d'une fusion entre égaux (5000 salariés environ de chaque côté), mais le projet avait échoué, la conjoncture s'étant retournée et les banques ayant alors jeté l'éponge !

Aujourd'hui, un nouvel épisode pourrait s'ajouter à la saga Gfi / Thalès : 10 ans après, les acteurs ne sont pas tout à fait les mêmes, quoique ...

La direction : si J TORDJMAN a totalement disparu des écrans radar de Gfi depuis 2009, remplacé par V ROUAIX, peut-on en dire autant de J-P LEPEYTRE ? Pas sûr : ayant **tout juste débarqué en 2010 du navire amiral Thalès** après y avoir réalisé toute sa carrière, il a aussitôt été adoubé comme « Censeur (3) » à Gfi lors de l'AG 2010 des actionnaires, puis comme **Administrateur**, lors de l'AG de 2011 ! Egalement **Président du Comité stratégique**, il occupe un poste clé dans la gouvernance du Groupe Gfi. **Tout lien avec l'épisode en cours est bien entendu...fortuit !**

Les salariés de la division BUS de Thalès Services : une majorité écrasante d'entre eux est **vent-debout contre l'opération** ! Comme en 2002, la perspective de **quitter la convention collective de la Métallurgie, de renoncer aux accords d'entreprise de Thalès** pour endosser sous quelques mois ceux de Gfi, d'**oublier définitivement la politique salariale et de formation d'un groupe de très haute technologie de 68000 salariés** où l'Etat et Dassault sont ensemble actionnaires majoritaires, **génère de très vives inquiétudes**

Les salariés de Gfi : sans surprise et depuis la nuit des temps, ils font le même constat : **les opérations de croissance externe n'apportent jamais aucune amélioration de leur statut !**

Par application de la loi, l'avis du CCE sur la présente opération est requis : la direction devra donc lui remettre tous les éléments qu'il jugera nécessaire pour comprendre la réalité économique, stratégique et sociale de ce projet très complexe et s'assurer que les salariés seront gagnants !

Dans ce but, les représentants du personnel se sont armés d'un haut niveau d'exigence: la direction sera-t-elle capable d'y répondre ? Les expériences précédentes ont plutôt démontré qu'elle avait tendance à amplifier les pataquès...Cette fois encore ?

l'équipe CFE-CGC

Coup de chapeau à l'équipe majoritaire des élus qui gère le CE de GFI Informatique Ile de France, suite au 2^{ème} tour des élections (30 juin 2011) !

Depuis la mise en place en juillet 2011 du bureau du CE IDF (Secrétaire et Trésorier) dans la foulée du 2^{ème} tour des élections, et après la trêve estivale, quel chemin parcouru et quel travail abattu !

Réunis en une équipe plurielle et majoritaire, les élus issus des listes syndicales CFTC, CFE-CGC, SUD Groupe GFI et de la liste indépendante, n'ont pas compté leurs heures pour mettre sur les rails le plus gros CE de l'UES auquel 1800 salariés sont aujourd'hui rattachés !

C'est en effet, la 1^{ère} fois qu'un CE de cette taille existe dans l'UES : il est le résultat de la fusion imposée par la direction des ex-CE IDF et Industrie (800 salariés environ chacun), pour cause de regroupement en 2010 sur le site unique de Saint Ouen, puis de l'intégration des salariés ex-BTD et Arès. Mais, **comme d'habitude, la direction fusionne...sans se préoccuper des conséquences induites !**

Les nouveaux élus ont été confrontés à des tâches multiples et complexes : reprise des comptabilités des 2 CE d'origine, création d'un site WEB unique et distribution des accès sécurisé à tous les salariés, mise en place d'un socle de prestations sociales récurrentes et unifiées (exple : chèques-cinéma, chèques-lire, subventions sport et culture...). Aujourd'hui, et en dépit de l'hostilité gratuite exprimée sans relâche mais également sans raison, par les élus minoritaires, tout est en place et fonctionne !

Les permanences sont organisées et une nouvelle embauche est prévue pour adapter la capacité d'accueil du CE dont Christelle a seule la charge aujourd'hui !

Pour parvenir à ce résultat très satisfaisant, il aura fallu tenir de très nombreuses réunions et procéder aux prises de décisions par vote majoritaire en séances, dans le strict respect des textes de loi : la solidarité de l'équipe a été sans faille et pas à pas, les structures de fonctionnement du CE se sont solidement implantées, pour la plus grande satisfaction des 1800 salariés concernés !

Cerise sur le gâteau : les traditionnels chèques Noël que chacun attend avec impatience seront distribués dans les délais, de façon sécurisée, sous réserve que les élus minoritaires suspendent leur obstruction systématique et leur acharnement à empêcher les prises de décision attendues avec impatience par 1800 salariés !

Pour la **CFE-CGC**, il était important que les efforts de ces élus soient salués, car ils accomplissent leurs tâches dans un lourd climat d'hostilité totalement incompréhensible de la part d'élus, même minoritaires !

Nous comptons donc sur chacun de vous pour encourager Michel, Sandrine, Jean-Luc, Sébastien, Raymond, Trinh et Alain, sans oublier Christelle !

Nous sommes convaincus que le bon sens finira par l'emporter !

Et la Santé, alors ? (suite de nos lettres n°145 et 146 de septembre et octobre 2011)

Initialement planifiée par la direction pour le 26 octobre, puis reportée soudainement au 15 novembre (pour cause de CCE extraordinaire sur le projet d'acquisition de la division BUS de Thalès et ses 600 salariés, cf recto), la réunion de la commission de suivi prévoyance-santé n'a toujours pas eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes, 14 novembre 12H !

La direction bouscule les plannings des réunions mais se soucie peu des conséquences induites: son refus catégorique de décaler au 16 novembre la date de remise de notre lettre syndicale, nous empêche d'informer les 6000 salariés de l'UES à quelle « sauce » leurs « cotisations mutuelle » seront cuisinées à partir de janvier 2012 !

L'assureur (REUNICA) va-t-il répercuter le doublement de la TSCA (Taxe Spéciale sur les Contrats d'Assurance) sur les cotisations ? Dans un tel cas, la direction ferait-elle supporter TOUTE l'augmentation aux salariés ? **L'hypothèse est loin d'être invraisemblable : c'est ce qui est arrivé en 2003 dans des conditions similaires !**

En dépit de nos relances depuis le mois de septembre 2011, **la direction reste aux abonnés absents** : le temps passant, **le mur du 1^{er} janvier 2012 se rapproche à grands pas**. L'hypothèse d'un bras de fer direction/syndicats pourrait bien être la plus probable !

Pour la CFE-CGC, il est hors de question que les salariés subissent la moindre hausse de leur cotisation au 1^{er} janvier 2012 ! La direction ayant annoncé fin 2010 et en fanfare, **un blocage des taux jusqu'au 1^{er} janvier 2013**, du fait du « succès » de l'appel d'offres qu'elle SEULE avait décidé de lancer en 2010, **qu'elle tienne donc ses promesses !** (pour rappel : l'appel d'offres assureur puis courtier a été lancé par la direction, sans la moindre concertation en amont avec les représentants des syndicats CFE-CGC, CFDT, CGT, CFTC et SUD Groupe GFI, qui, pourtant, siègent dans la commission depuis plusieurs années, cf nos lettres n° 131 de juillet 2010 et 133 de septembre 2010)

Nous mettrons en ligne sur notre site WEB externe à GFI : www.fieci-cgc.org/cgcgfi, toutes les informations relatives à ce dossier ô combien essentiel pour chacun !

Visitez notre site : www.fieci-cgc.org/cgcgfi,
inscrivez vous, et recevez notre newsletter !
**Contactez vos délégués syndicaux et
représentant de la section syndicale CFE-CGC :**

Alina TORTOCHAUT
Délégué Syndical Central UES GFI
06 83 09 41 92 / 01 41 27 09 55

Olivier YERLE (Progiciels) : 06 70 76 38 06

Pierre ROI (IP) : 06 76 72 21 54

Mireille DE-VOLDER (Méditerranée) :

06 77 09 45 41

Benoît WENK (EST) : 06 61 13 11 93

Alain GUILLOU (Sud-Ouest) : 06 84 95 36 59

Ghislaine LAGARDE (IDF) : 06 85 16 02 28

François LECLUSE (Rhône-Alpes) :

07 80 02 68 59

Michaela ALEXANDRESCU (ADELIOR):

06 89 64 39 93